VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 2 AOUT 1916 — No. [illegible]

ABONNEMENTS

Canada............	$1.00	par année
Etats-Unis........	1.50	" "
Europe............	2.50	" "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

NOTRE NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Sir James Aikins vient d'être fait lieutenant-gouverneur du Manitoba. Il succède à sir Douglas Cameron, dont le terme est expiré depuis mardi.

Il n'y a qu'une voix pour applaudir au choix fait par le gouvernement fédéral de notre nouveau chef d'Etat. Sir James Aikins n'a pas attendu que les honneurs officiels vinssent le chercher pour devenir un personnage. Depuis longtemps déjà son labeur et ses talents lui avaient mérité ce titre. Il y a bien trente ans que cet avocat domine dans sa profession ; il y a de nombreuses années qu'il a mis son éloquence, son temps et sa bourse au service de toutes nos œuvres sociales, politiques, philanthropiques, ou même simplement artistiques ou littéraires.

Il sera, incontestablement, l'un de nos distingués lieutenants-gouverneurs. Lady Aikins lui sera un aide gracieux dans l'accomplissement de ses devoirs officiels.

Sir James habitera la résidence qui servit autrefois à son père, le lieutenant-gouverneur J.-C. Aikins; il marche donc dans des traditions illustres.

Nous présentons à Son Honneur et à lady Aikins nos profonds hommages.

VICTOIRE !

Joffre a adressé, hier, une réconfortante proclamation à l'armée française; il déclare la victoire désormais *certaine*.

APRES DEUX ANS

C'est le 31 juillet 1914 que l'Autriche se jetait sur la Serbie et que l'Allemagne, rompant abruptement toutes négociations, déclarait la guerre à la Russie. L'Allemagne, en même temps, se retournait contre la France et lui donnait douze heures pour définir son attitude. La France répondit par sa mobilisation. Pendant ce temps-là, sir Edward Grey, à Londres, apprenait de l'ambassadeur d'Allemagne que les armées du kaiser envahiraient la Belgique malgré toutes les conventions internationales qui garantissaient l'inviolabilité de ce pays. L'Angleterre mettait son veto à cette invasion de la Belgique et envoyait un ultimatum à l'Allemagne, dont les troupes foulaient déjà le sol des Flandres et du Luxembourg.

Ces batailles de chancelleries et les premiers chocs de troupes nous avaient déjà amenés au 4 août.

Puis vint le geste dramatique d'Albert Ier arrêtant les légions allemandes pendant plus de quinze jours devant Liège et Namur; et, la digue belge s'étant rompue enfin sous le poids terrible du flot de Germanie, ce fut l'avalanche vers Paris. Jours terribles, pendant lesquels Joffre et ses lieutenants préparèrent dans le silence et l'angoisse cette bataille de la Marne qui restera dans tous les âges comme l'une des plus étonnantes et des plus merveilleuses victoires que la France ait jamais remportées sur ses ennemis.

La horde allemande, arrêtée dans sa course conquérante, se terra dans les tranchées qu'elle creusa depuis la mer jusqu'à la Suisse; l'armée française et les troupes anglaises creusèrent à leur tour tranchée contre tranchée. Les armées ont ainsi passé deux hivers enfouies dans le sol; les états-majors seuls peuvent dire quand on en sortira. Mais les états-majors ne parlent pas. Jamais on n'a vu encore une guerre où les chefs parlent si peu.

Pendant que les armées du front ouest préparaient leurs futures offensives, la Turquie, puis la Bulgarie, séduites par les promesses alléchantes de l'Allemagne, sautèrent dans le conflit. La Serbie et le Montenegro, surpris par ces nouvelles armées, furent littéralement écrasés. Il n'y a plus de Serbie, il n'y a plus de Montenegro. Ces pays ne renaitront qu'après la guerre. La campagne des Balkans n'a été qu'une longue série de coups de traitrise de la part de l'Allemagne et de la part des pays balkaniques. Même la Grèce, qui doit tant à la France, a suscité d'interminables embarras aux puissances de l'Entente. Il a fallu le camp retranché de Sarrail à Salonique et la présence d'une flotte au Pirée pour faire comprendre à la Grèce où étaient ses véritables intérêts. Quant à la Roumanie, elle attend, et se jettera du côté des vainqueurs dès qu'elle saura de façon certaine de quel côté penchera la victoire.

La Russie !

Il y a un an les armées austro-allemandes commençaient sur le front Est une offensive qui se terminait par la conquête de la Galicie russe et de la Pologne. Ce fut, du côté des Russes, une retraite profonde. Mais durant l'hiver de 1915-1916 les armées du Czar se sont enfin pourvues de l'artillerie qui leur avait toujours fait défaut; et depuis deux mois le monde assiste étonné à une campagne russe où les succès suivent les succès. Succès partout: succès contre les Allemands du nord, succès contre les Autrichiens du sud, succès contre les Turcs du Caucase. Les Russes ont fait plus de 300,000 prisonniers ennemis dans deux mois, et ils ont tué au-delà de 200,000 ennemis !

Pendant ce temps la bataille épique de Verdun se continue en France; puis c'est l'offensive de Foch sur la Somme et de Haig au nord de la Somme.

Et maintenant on nous annonce que l'armée franco-anglaise de Salonique bouge aussi. De son côté l'offensive italienne s'accentue sur l'Isonzo.

C'est-à-dire que l'offensive est définitivement passée aux mains des généraux de l'Entente. L'Allemagne et l'Autriche sont de plus en plus serrées dans l'étau qui finira par les broyer.

Sur mer et sur terre le Temps et le Nombre, qui sont du côté de la France, de l'Angleterre et de la Russie, pèsent d'un poids toujours plus lourd. C'est la Victoire qui s'élabore lentement; il faudra encore du courage, de l'endurance, et de la patience pour y arriver. Mais au bout de deux ans de guerre, on peut se déclarer satisfaits de la situation générale.

LE PROCES DES ANCIENS-MINISTRES

Ce procès se continue sans interruption depuis huit jours. L'Hon. juge Prendergast y préside.

Jusqu'ici c'est l'architecte Horwood qui a donné son témoignage, fréquemment interrompu par les passe-d'armes de M. R. A. Bonnar, avocat de la Couronne, et de M. A. J. Andrews, avocat de la défense.

CHACUN SON HEURE...

Le gouvernement Norris démolit en ce moment toute l'œuvre de l'Ecole Normale de Saint-Boniface. Il procède par destitutions et remaniements d'un caractère radical.

Notons cela pour aujourd'hui. Nous en reparlerons.

Le gouvernement Norris ne peut avoir que des adversaires au sein de la minorité française de cette province.

LE GOUVERNEUR GENERAL

Son Altesse Royale le duc de Connaught, de retour de l'Ouest, lundi, s'est arrêtée pendant une heure à Winnipeg et a fait visite à sir Douglas Cameron au palais du gouvernement.

LE JUGE MATHIEU

L'Hon. M. Mathieu, juge en retraite, vient de mourir à Montréal à l'âge de 78 ans.

C'était un de nos meilleurs jurisconsultes canadiens.

PROSPERITE

(*L'Evénement*)

Des bulletins financiers récents nous extrayons deux notes encourageantes qui établissent hors de tout doute que, individuellement, les Canadiens n'ont jamais été si prospères qu'ils ne le sont actuellement. La première de ces notes est extraite du rapport des opérations des chemins de fer, qui démontre que les deux plus puissantes compagnies de transport du Canada, le C.P.R et le G.T.P., ont réalisé, la semaine dernière, respectivement 60 et 20 pour cent de plus en profits que pour la période correspondante de l'année dernière. En tenant compte des charges plus lourdes de ces compagnies, à cause des impôts de guerre, leurs progrès sont véritablement étonnants.

La deuxième note est extraite du rapport des banques, tel que revisé par le département des finances du Canada. Ce rapport accuse une augmentation de $100,000,000 sur les dépôts d'épargnes aux banques canadiennes, en comparaison de ce qu'ils étaient au moment de la déclaration de guerre ; en même temps, le même rapport indique une augmentation de $100,000,000 de dépôts aux comptes courants des mêmes institutions, par rapport à la même période d'il y a deux ans. Le peuple canadien est donc apparemment plus riche de deux cents millions de dollars depuis l'inauguration de la politique de la participation du Canada à la guerre européenne.

Ajoutons à ce tableau une troisième note très optimiste au sujet de ce que sera tout probablement, comme rendement et comme prix, la récolte de 1916, et l'on admettra que si la prospérité matérielle peut faire la récompense d'un gouvernement et le bonheur d'un peuple, tout le monde a lieu d'être content de la situation actuelle de notre pays. Et cette prospérité n'est pas seulement une prospérité apparente, comme celles qui accompagnent les périodes de spéculation à outrance : c'est une prospérité réelle, réalisable en écus sonnants, et basée sur l'avancement agricole et industriel.

COMMERCE EXTERIEUR

(*La Patrie*)

La guerre a donné un si extraordinaire élan à notre commerce d'exportation qu'en deux ans nous avons plus que doublé le total de nos ventes dans le Royaume-Uni, tout en développant dans une vaste mesure nos relations avec les autres pays. Le total de nos exportations est passé pendant cette période de 475 millions à 883 millions. Nos exportations en Russie ont quintuplé; nos exportations en France ont décuplé, et nos exportations en Italie sont quinze fois plus considérables qu'avant la guerre.

Il faut toutefois tenir compte qu'une considérable proportion de cette expansion commerciale ne présente aucune garantie de stabilité. L'accord intervenu entre les autorités impériales et le gouvernement canadien nous a fait profiter de facilités de transport qui manquaient à d'autres pays, notamment aux Etats-Unis, et cela nous donnait un immense avantage pour devancer nos concurrents sur les marchés européens. Après la guerre, nous verrons subitement cesser la demande de matériel de guerre, qui tient actuellement une si grande place dans nos exportations. Mais la reconstruction des contrées ravagées par la guerre fera naître une autre demande pour nos produits, demande qui sera, pour un temps, aussi pressante que celle déterminée par les nécessités de la guerre. Notre commerce ne pourra donc se maintenir au niveau actuel qu'à la condition que les producteurs et les industriels canadiens soient en mesure d'opérer, à la signature du traité de paix, la transformation à vue que les circonstances imposeront. Au lieu de fabriquer des explosifs et d'autres engins de destruction, il faudra revenir soudainement aux arts de la paix et développer dès le début une production intense.

C'est le devoir de nos industriels et de nos négociants de se préparer d'avance à ce changement inévitable, qui devra s'opérer peut-être dans quelques mois, peut-être seulement dans un ou deux.

Le barreau français et la guerre

(*La Presse*)

Maître Charles Chenu, ancien bâtonnier au barreau de Paris, a publié, dernièrement, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article tout à fait admirable sur le rôle joué par les avocats français durant la tourmente actuelle. Nous n'en détacherons que le compte-rendu qu'il donne à l'égard de ses confrères tués au champ d'honneur ou cités à l'ordre du jour :

Cent sept, déjà ! cent sept qui ont offert à la patrie leur courte vie, qui sont tombés avec un brin de laurier à leurs lèvres sanglantes ! Combien seront-ils, quand aura sonné sur toute l'étendue du front victorieux, le "Cessez le feu" ?

Après avoir déclaré que les victimes ont été moissonnées surtout parmi le jeune barreau, le célèbre jurisconsulte énumère les mentions honorables que la confrérie a méritées : 50 citations à l'ordre de l'armée ; 31 citations à l'ordre du corps d'armée ; 30 citations à l'ordre de la division ; 13 citations à l'ordre de la brigade ; 36 citations à l'ordre du régiment ; 37 croix de la Légion d'honneur ; 10 médailles militaires.

Cette moisson de lauriers était bien de nature à enthousiasmer l'âme la moins orgueilleuse. Cependant, Maître Chenu n'a pas voulu s'en prévaloir pour exalter la profession à laquelle il appartient.

Le barreau de Paris, dit-il, ne réclame pas d'éloges : il a fait son devoir, ni moins, ni plus. Il n'a pas été dans mes intentions de prétendre que les avocats l'ont emporté sur les élèves des grandes écoles, sur les hommes de lettres ou de sciences, sur les instituteurs, sur les ouvriers ou les paysans. Le barreau ne cherche à être placé ni plus avant, ni plus haut. Pour défendre le sol de la patrie et tenir tête à l'agresseur, il s'est mis à l'alignement. Il entend y rester.

Comme ce langage plein de noblesse et d'humilité représente bien l'âme actuelle de la France !

Maître Chenu a parlé comme tout Français des temps actuels parlerait. Aujourd'hui, on ne s'occupe que d'une chose en France : le devoir.

LA CATASTROPHE DE NEW-YORK

Dimanche dernier, une série d'explosions se produisaient dans le port de New York, dans le voisinage de la statue de La Liberté : c'étaient des entrepôts et des quais chargés de marchandises destinés aux Alliés qui devenaient la proie d'un incendie. Les puissances alliées perdent à ces explosions environ $25,000,000,000 de matériel de guerre.

Une enquête vigoureuse est commencée. Il ne sera probablement pas difficile de trouver la main allemande à travers les faits qui ont amené ce désastre.

Le bruit causé par les explosions a été entendu dans cinq états.

Une partie de New York a perdu ses vitres. Un grand nombre de personnes ont péri.

L'EFFORT JAPONAIS

LEUR PART DANS CETTE GUERRE

M. Gérard, ambassadeur de France, communique au *Petit Journal* :

Après avoir purgé le continent asiatique de cette emprise que l'Allemagne avait cru s'y assurer, le Japon a, de concert avec les escadres alliées de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Australie, fait sur les mers lointaines la police de l'océan Indien et de l'océan Pacifique. Ce sont des bâtiments japonais qui ont obligé les derniers croiseurs allemands à se réfugier dans les ports des îles Hawaï ou des Philippines, où ils ont été internés, et qui ont repoussé la "Scharnhorst," le "Gneisenau," le "Leipzig," le "Nuruberg" et le "Dresden" jusqu'au détroit de Magellan, d'où ils sont allés se faire couler à la hauteur des îles Falkland par la flotte britannique de l'amiral sir Frederick Sturdee. Ce sont des bâtiments japonais qui, après avoir quelques jours, dans l'automne de 1914, occupé les possessions allemandes dans les archipels des Carolines, des Mariannes et des Marshall, ont réduit à néant les colonies germaniques de l'Océanie. Ce sont des bâtiments japonais enfin qui, après avoir chassé des mers le pavillon allemand, ont aidé la flotte britannique à convoquer à travers l'océan Indien et jusqu'aux abords de Suez, les transports sur lesquels étaient embarquées les troupes australiennes à destination de l'Egypte et de l'Europe.

En 1915, lorsque cette première et essentielle partie de sa tâche était pleinement accomplie, le Japon est devenu pour notre grand allié commun, la Russie, et aussi pour d'autres compagnons de lutte, le fournisseur inépuisabe du matériel de guerre et des munitions, des équipements et approvisionnements de toute sorte. Il a été, comme eût dit Colbert, le "grand vivrier" de cette guerre, qui est celle de l'industrie, du travail, de toutes les forces économiques et du crédit, autant que des armées et des escadres. Le Japon, après avoir donné à Kino-Tchéou et sur le Pacifique la mesure de sa propre armée et de sa flotte, s'est transformée en une vaste usine de canons, de fusils, d'obus, de projectiles de tout calibre, de vêtements et de chaussures militaires. Il a, chaque jour, par cette ligne du Transsibérien, qui peut-être n'avait pas été, à l'origine, créée dans ce dessein, déversé sur la Russie une masse d'armes, de canons et d'explosifs dont les armées austro-allemandes éprouvent aujourd'hui l'effet sur l'immense front de Riga à Czernowitz. Les alliés ne sauront être jamais assez reconnaissants au Japon du prodige qu'il a réalisé en ravitailllant si largement les énormes armées de la Russie.

L'EPEE ALLEMANDE

(*Les Annales*)

A toutes les violations du droit des gens, à toutes les atrocités, à toute la barbarie de cette guerre, M. de Bethmann-Hollweg ne répond que par ces mots : "L'épée allemande !" Voilà la raison nécessaire et suffisante. Donc, tant que l'épée allemande ne sera pas brisée, tant qu'elle restera libre de frapper, elle frappera, le chancelier de l'Empire nous l'annonce. Il n'y met pas d'ailleurs une conviction profonde, et le ton du discours se ressent des événements de Verdun. Remarquez cette phrase : "Un recul est désormais impossible." C'est une claire allusion aux angoisses de l'Allemagne entière qui, jusqu'à ce jour, croyait à une paix prochaine.

Mais quelle ouverture nouvelle sur l'âme de nos ennemis ! Leur geste instinctif est de brandir l'épée, *ultima ratio* de leur civilisation et de leur kultur. Il n'y a que l'épée capable de régler le sort de la Belgique, de la Pologne, des nationalités opprimées qui réclament l'indépendance et la justice ! On voit ce que deviendrait la vie européenne si la guerre ne se terminait pas par la défaite de l'Allemagne.

Quant à nous, opposons à ces cyniques menaces les cris poignants de la lettre pastorale du cardinal Mercier : "Par respect pour notre parole d'honneur, pour affirmer que dans vos consciences, le droit prime tout, vous avez sacrifié vos biens, vos foyers, vos fils, vos époux, et après dix-huit mois de contrainte, vous demeurez comme aux premiers jours, fiers de votre geste."

Pas plus en Belgique qu'en Serbie ou en France, pas plus en Italie qu'en Russie ou en Angleterre, il n'y a une autre conception de la lutte contre l'Allemagne que celle que le cardinal Mercier définit si magnifiquement. C'est la charte des Alliés, et les coups de l'épée allemande, de moins en moins forts, ne l'entameront pas.

ALFRED CAPUS,
de l'Académie française.

L'ALOUETTE FRANCAISE ET LA MOUETTE RUSSE

(*Vers écrits pour la gala franco-russe, à Toulon*)

Au-dessus de la steppe immense, en plein azur,
Blanche et coquette suzeraine,
S'enivrant de soleil, d'étendue et d'air pur,
Planait la mouette d'Ukraine.

Vive et fière, au lever du jour, loin du sillon
Où ses petits dormaient encore,
L'alouette gauloise à l'ardent carillon
Montait pour saluer l'aurore....

Tout à coup un long vol de corbeaux essaima
Des forêts de la Germanie ;
L'alouette gémit, la mouette clama :
Et l'une à l'autre fut unie...

Oui, parce qu'un matin deux oiselets tremblants
Furent troublés dans leur prière,
Deux grands peuples, sur leurs grands vaisseaux noirs et blancs,
Se visitent à la frontière.

Cronstadt ! Toulon !... O jours d'allégresse et d'espoir !
On se rapproche, on se fiance...
Les cœurs battent d'accord... et l'on échange, un soir,
Les anneaux d'or de l'alliance.

Mais les corbeaux teutons depuis ont pullulé ;
Alliés aux vautours d'Autriche,
Ils ont dit : "La mouette a vraiment trop de blé ;
" L'alouette en or est trop riche..."

Et sur les deux oiseaux de paix ils ont fondu
A l'improviste, un soir d'orage.
A l'assaut des brigands l'Entente a répondu :
Et la guerre depuis fait rage.

Et par centaines de milliers tes fils sont morts,
Mouette des steppes lointaines ;
Et tes fils, alouette, atteints dans leurs essors,
Innombrables jonchent les plaines.

Et par centaines de milliers également,
— Moins heureux ceux-ci que les autres, —
Dans les bagnes où les torture l'Allemand
Souffrent vos captifs près des nôtres.

Amis très chers, héros frères de nos héros,
Gémissant sous la même chaîne,
Sans vêtements, sans pain, à leurs communs bourreaux
Vouant une commune haine.

Fiévreux, les poings crispés, mais hélas ! sans pouvoir
Contre des barrières que garde
La foudre... et regardant au loin, sans jamais voir,
Sur la route où leur œil s'attarde

Accourir au galop vos cosaques vainqueurs,
Ou nos petits soldats de France
Poussant enfin le cri qu'attendent tous les cœurs :
" Victoire ! Paix et délivrance !"

Ah ! que du moins vers eux aille le réconfort
De notre obole fraternelle ;
Que l'alouette à la mouette offre un peu d'or,
Et tout l'espoir qui vit en elle

Du triomphe assuré de nos soldats unis,
De la délivrance prochaine
Et du retour de vos beaux oiseaux dans leurs nids,
A l'heure où chanteront sur vous nos blés bénis,

Alouette de Gaule et mouette d'Ukraine !

FRANÇOIS FABIE.

LA DISETTE EN ALLEMAGNE

(*Nouvelles de France et Bulletin des Français résidant à l'Etranger*)

De plus en plus les empires centraux souffrent de la famine.

M. de Batocki, le dictateur alimentateur, a eu de mauvais débuts. Les désordres de Leipzig, l'émeute de Munich, les critiques acerbes des journaux, les lettres désespérées saisies sur les prisonniers de guerre, tout indique que, durant les deux mois prochains, l'Allemagne traversera une crise sans exemple.

Il n'est, dès lors, pas surprenant que les affamés exigent de la Roumanie la livraison hâtive des 140,000 wagons de céréales qu'ils ont achetés. L'opération se fait avec une hâte si grande, que les Roumains redoutent d'être eux-mêmes à court de blé et d'avoine.

Rentre dans la même ordre d'idées le chantage odieux dont l'Allemagne vient de se rendre coupable vis-à-vis de la Suisse. Après avoir pris l'engagement, en 1914, de livrer, *sans conditions*, à la République helvétique tout le charbon et tout le fer dont elle aurait besoin, le chancelier allemand déclare maintenant qu'il interdira toutes les exportations de ces produits, si la Suisse ne remet pas à l'empire les stocks de vivres et de coton que les accapareurs germaniques avaient accumulés, contrairement à la loi, et que le Conseil fédéral avait fait saisir. La menace a les allures d'un ultimatum, puisqu'elle fixe un délai pour la réponse. Trois délégués suisses sont venus à Paris, pour discuter les conditions d'un arrangement avec les Alliés, qui ne sont nullement disposés à permettre qu'on rende de la sorte le blocus illusoire.

LES ECOLIERS ET LA MOISSON

M. PAINLEVE DEMANDE AUX ECOLIERS FRANÇAIS D'AIDER A FAIRE LA MOISSON DANS LES CAMPAGNES.

Paris, 25.—M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, fait appel au patriotisme des écoliers français, comme en 1914 et en 1915, en leur recommandant de ne pas rester inoccupés pendant leurs vacances. Il les exhorte à donner leur aide aux cultivateurs pendant la moisson. Le ministre ajoute que, cette année, les campagnes ont encore plus besoin d'assistance que les deux années précédentes et que les écoliers ne pourront pas donner une meilleure preuve de leur patriotisme que de contribuer à fournir cette assistance dont on a tant besoin.

UNE AUTO POUR UN BAISER

Davenport, Iowa.—Après avoir échangé une jolie automobile contre un baiser que lui a donné sa ménagère, Mme veuve Bertha Spangler, M. Thomes Brown, un riche cultivateur célibataire, du comté de Scott, (Iowa), a regretté sa largesse et a essayé de rentrer en possession de sa voiture; mais Mme veuve Spangler, femme pratique, n'a voulu rien entendre. Il lui a même proposé de la lui racheter moyennant le double ou le triple du prix qu'elle l'avait payée, mais la ménagère s'est contentée de lui rire au nez.

Alors, il s'est fâché, puis a intenté un procès à Mme veuve Spangler. Et aujourd'hui, il n'a plus ni ménagère, ni automobile, et il en est réduit à faire lui-même son pot-au-feu, car il a juré de ne plus avoir de domestique.

Le p rocès en question a été suivi avec beaucoup d'intérêt par une grande partie de la population du comté de Scott. Une grave question qui n'avait jamais, que nous sachions, été tranchée, se trouvait en effet en jeu : savoir, la valeur marchande d'un baiser dans l'Iowa.

Pour un baiser donné à César, Cléopâtre a gagné un trône; pour un baiser de Marguerite, Faust a fait un pacte avec le diable; un baiser de Dalilah a causé la perte de Samson. Mais tout cela se passait dans des temps très anciens et ailleurs que dans l'Iowa.

Or, grâce à M. Thomas Brown et à Mme Spangler, nous savons maintenant qu'une automobile a exactement la même valeur qu'un baiser de veuve du genre de Mme Spangelr, dans le comté de Scott, (Iowa), au moins.

La cause a été plaidée devant un jury qui, après avoir entendu les dépositions, a délibéré cinq heures durant avant de prononcer son verdict. Messieurs les jurés ont eu, comme on le voit, beaucoup de peine à s'accorder. L'un d'eux prétendait qu'un simple baiser ne pouvait jamais valoir une automobile ; un autre assurait qu'à ce prix-là le jeu n'en valait pas la chandelle et que, le demandeur étant un célibataire entre deux âges, il avait fait réellement une bonne affaire.

Selon le témoignage de ce dernier, Mme veuve Spangler était une excellente ménagère. Elle tenait sa maison très propre, lui servait ponctuellement de délicieux repas, cuisait le pain comme un boulanger expert, le soignait avec l'intelligence et le dévouement d'une garde-malade diplômée au besoin...

Mais, ou plutôt à cause de cela, le célibataire qu'était — et que sera sans doute toujours M. Thomas Brown — fut tenté d'essayer du conjugo, Mme veuve Behtra Spangler est une blonde assez accorte. Et M. Brown n'est pas de bois.

Bref, un samedi après-midi, en revenant de faire ses emplètes, la ménagère trouva, à côté d'une auto, son patron qui lui tint à peu près ce langage :

"Je vous ai acheté une automobile; en voici le reçu que je vous prie de garder avec soin. Aimez-vous cette voiture ?"

"Elle a une très belle apparence," répondit la ménagère.

Et ce fut tout. L'échange dont nous avons parlé fut opéré sur-le-champ.

Ce fut le premier et le dernier.

Désormais, Mme Spangler ne s'occupa plus que de son auto, elle passa les trois-quarts de son temps en promenade. Le matin, l'après-midi et le soir jusqu'à une heure avancée elle parcourait les routes. Un beau dimanche, elle partit — toujours en auto, bien entendu.— pour ne revenir que le mercredi suivant.

Un beau soir, finalement, le pauvre célibataire qui faisait "son train," entendit des éclats de rire et le bruit du teuf-teuf, et à sa barbe passa la fameuse auto conduite par Mme Spangler qui était accompagnée d'un monsieur à l'air radieux.

Son cœur s'emplit de chagrin et de rage. Depuis le malheureux échange tout était sans-dessus-dessous dans sa maison; le balai reposait en paix derrière la porte de la cuisine, la poussière s'accumulait ,fréquemment, il était obligé de laver la vaisselle.

L'existence n'était plus possible dans de telles conditions. Il fit des remontrances à sa ménagère. La conduite de celle-ci empira. Elle ne boulangeait plus et se donnait à peine le temps de faire un peu de cuisine; il devait aller acheter lui-même son pain, sa viande, ses légumes, etc. Le soin de son automobile ne laissait pas à Mme Spangler le temps de s'occuper du ménage.

Enfin, elle quitta le pauvre Thomas Brown.

Quand elle le revit, c'était dans la salle d'audience du comté de Scott, et il déclara être enchanté de son départ. "Je pourrais, ajouta-t-il, avoir toutes les ménagères que je voudrais; mais, comme je sais cuisiner, je n'en ai plus besoin. Tout ce que je veux, c'est mon automobile !"

Après l'audition des témoins et mûres délibérations, comme nous l'avons dit, le jury a prononcé le verdict suivant :

"Nous, membres du jury, déclarons la défenderesse, Bertha Spangler, légitimement propriétaire de l'automobile en question."

LA VISITE INATTENDUE

LES SURPRISES DE LORD FISHER A L'ARSENAL DE PORTSMOUTH.

M. Paul-Louis Hervier conte dans la *Nouvelle Revue* une amusante anecdote sur lord Fisher, alors qu'il venait d'être élevé au grade de contre-amiral pour diriger l'arsenal de Portsmouth :

Le jour même de son entrée en fonction, il lui arriva une aventure qui ne se renouvela plus jamais sous sa direction. Il rencontra, dans un dock, quelques marins qui déambulaient paresseusement.

— Que faites-vous là ?

Les marins, qui ne conanissaient pas encore leur nouveau maître, répliquèrent :

— Nous voyons si le chemin est libre pour quelques-uns de nos camarades qui nous suivent en portant une poutre.

En effet, six grands gaillards apparurent.

— Que faites-vous? demanda Fisher.

— Nous portons une poutre.

— Je ne vois pas de poutre.

— Voilà qui est curieux, dit celui qui parlait au nom des autres, nous avons oublié la poutre.

Un peu plus loin, continuant seul son inspection, il vit un homme assis sur un bloc de fer, un marteau à la main. L'homme regardait nonchalamment à droite et à gauche.

Est-ce que les lords de l'Amirauté sont par ici ? demanda Fisher.

« Ne craignez rien, camarade, répondit familièrement l'homme qui ne connaissait pas le titre de son interlocuteur. Je fais le corbeau.

— Le corbeau ?

— Ah, vous ne savez pas. C'est que là, dans ce hangar, mes compagnons ont du bon temps, ils jouent aux cartes. Si je vois venir quelqu'un sans importance, je frappe doucement. Tenez, comme cela. Les compagnons ne se dérangent pas pour si peu ; mais si je voyais arriver le vieux Jacky Fisher, je frapperais à tour de bras comme sur une enclume et si le vieux Jacky Fisher allait jeter un coup d'œil dans le hangar, il verrait tous les compagnons travaillant avec un acharnement qui ferait son admiration.

Le vieux Jacky Fisher fit en sorte que plus que jamais à Portsmouth on ne vit les compagnons de la poutre et les sentinelles "faisant le corbeau."

Les fauteuils vacants de l'Institut

Depuis le commencement de la guerre, l'Institut de France a perdu, sans les remplacer, quarante-trois de ses membres : M. Maspero est bien, en effet, le quarante-troisième.

Jamais pareil vide n'avait été constaté sous la Coupole, et c'est l'effectif d'une académie qu'il faudra élire pour reconstituer l'illustre corps.

L'Académie française compte aujourd'hui huit fauteuils vacants: l'Académie des inscriptions, neuf; l'Académie des sciences, quatorze; l'Académie des beaux-arts, six; enfin l'Académie des sciences morales et politiques, six également.

Le sergent Beaumont

Madame R. S. Raux, de Winnipeg, vient d'apprendre la mort de son frère le sergent H. Beaumont, du 161e régiment d'infanterie. Le sergent Beaumont avait quitté Winnipeg en août 1914; plus tard il reçut la croix de guerre; il est mort au champ d'honneur le 9 mai dernier.

THEATRES

Dominion.—Cette semaine "The Common Law". La semaine prochaine "Passers By". Matinée : mardi, jeudi et samedi.

Pantages.—Cette semaine: Edna Aug, Phil La Tosca, Benny et Hagel Mann, Harry Statkon's; "dancing around" "living models"; vues et orchestre.

La Suisse va veiller sur les pigeons voyageurs

ON METTRA EN VIGUEUR UNE LOI DE 1904 POUR EMPECHER LA CIRCULATION DE CES PRECIEUX MESSAGERS.

Berne.—Ces derniers temps, de nombreux pigeons voyageurs ont été recueillis en Suisse. Il est difficile, en pareil cas, cela se conçoit, d'établir si le pigeon s'est simplement égaré chez nous ou s'il a été lâché sur notre territoire pour apprendre à desservir une nation étrangère.

Les autorités rappellent qu'au terme de la loi fédérale du 24 juin 1904, il est interdit de dresser des pigeons pour les faire voler de Suisse à l'étranger.

Quiconque capture un pigeon voyageur, ou observe quoi que ce soit à ce sujet doit faire immédiatement rapport à la "Section des renseignements de l'état-major de l'armée." Les pigeons capturés seront tenus à la disposition de cette autorité militaire. Des étuis pour dépêches, des anneaux fixés à une partie, etc., ne doivent pas être enlevés aux pigeons vivants; lorsque le pigeon est mort, ces objets seront expédiés, avec la mention du lieu de la découverte, à l'autorité sus-mentionnée.

Toutes les remarques que l'on pourrait faire sur l'importation de pigeons en Suisse devront être transmises au poste le plus proche, qu'il s'agisse d'un poste militaire, d'un poste de police ou de douane.

LA GUERRE

Paris, 27.—Combats d'artillerie en Champagne et sur le front belge; les succès remportent aussi un succès local sur la Somme.

* * *

La prise de Pozières par les troupes anglaises permet aux Alliés de dominer un vaste et important plateau.

* * *

Les Russes entrent dans Erzingan, en Arménie. Ils s'emparent d'un substantiel matériel de guerre et font 4,000 prisonniers. Cette victoire délivre, dit-on l'Arménie du joug turc.

* * *

Les Russe de Galicie avancent de nouveau.

* * *

Paris, 28.—Les Français gagnent un pe ude terrain près d'Estrées (Somme) sur les lignes anglaises, c'est surtout un combat d'artillerie depuis la prise de Pozières.

* * *

La chute de la forteresse turque de Erzingan en Arménie est une importante victoire stratégique.

Sur le front Est, l'armée autrichienne de Galicie retraite encore devant les Russes. Entre les 6 et 25 juillet les Russes font 34,000 prisonniers sur le front Est.

* * *

Petrograd, 28.—Les Russes ont occupé Brody, centre de chemin de fer important; ils ont fait 9,000 prisonniers et pris 46 canons et un butin considérable.

* * *

Londres, 28.—Les Anglais ont enfin pris en entier le bois Delville et le village de Longueval, après une lutte acharnée de quinze jours.

* * *

Paris, 28.—Les Français ont progressé sur la rive droite de la Meuse, à l'ouest des ouvrages de Thiaumont.

* * *

Paris, 31. — L'armée française de la Somme s'emparent de tranchées ennemies entre Hardecourt et la colline 139.

L'armée anglaise avance à l'est du bois de Trônes.

* * *

Les Autrichiens retraitent dans la région de Stokhod; l'avance russe vers Kovel se continue. Les nouvelles du Caucase sont bonnes pour les Russes.

* * *

Paris, 1er. — Journée relativement tranquille dans la région de la Somme; vive canonnade à Verdun.

* * *

Les Russes ont traversé la rivière Stokhod, et Kovel est désormais en danger d'être pris par les Russes.

* * *

Dans le Caucase, les troupes du Czar gagnent encore du terrain.

* * *

Des zeppelins font en ce moment une attaque sur la côte sud-est d'Angleterre.

* * *

Paris, 2.—Le général Joffre publie un ordre-de-jour à l'armée française et il déclare la *victoire certaine.*

* * *

Rien de spécial sur le front ouest.

* * *

Sur le front Est, l'ennemi a commencé à retraiter de Kovel. L'ennemi se prépare aussi à évacuer Lemberg.

* * *

New York. — Le sous-marin Deutschland est parti pour l'Allemagne hier soir. Il est guetté par une flotte des alliés.



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 1er jour de septembre 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, douze fois la semaine, aller et retour, entre LaBroquerie et la Station du Chemin de Fer, tel service devant commencer le 1er octobre prochain.

On peut obtenir au bureau de poste de LaBroquerie et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 21 juillet 1916. 39-40



Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 11 jour d'août 1916, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, six fois la semaine, aller et retour, entre Letellier et St-Joseph, tel service devant commencer au désir du Maître des Postes Général.

On peut obtenir, aux bureaux de postes de Letellier et St-Joseph et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez :
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

Winnipeg, 30 juin 1916. 37-39

Musiciens demandés

4 Solo Cornets.
4 Clarinettes.
4 Saxophones.
Picolo, Flute.
4 Trombones (à coulisse préféré).
Alto et Bariton.

Les frais de transport payés. Pour information, s'adresser au

Chef de Musique,
I. H. BIRON,
ou
Lieut. Colonel E. LEPROHON,
Officier Commandant,
233ème Bataillon Canadien-Français, F.E.C.

35-38

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS...

Qui se sent morveux se mouche. Que personne ne sursaute, c'est le début d'un article de la *Libre Parole.* Le rédacteur veut montrer qu'il est bien élevé.

* * *

Evidemment notre *léthargie* est émoustillante pour quelques-uns.

* * *

Le "diminutif" rédacteur du *Manitoba,* dit notre confrère.

Mon Dieu, oui ! nous sommes court. Nous soutiendrions le contraire, que nous ne serions pas cru !

Seulement, c'est une chose de peu d'importance dans le journalisme. Un journal, voyez-vous, c'est un peu comme un orgue : ça *se joue* de préférence avec la tête et les doigts. La longueur des jambes et la dimension des pieds n'y comptent pour rien..—Que le rédacteur de la *Libre Parole* réfléchisse un peu à cela, et il comprendra que si les amateurs du Beau littéraire ont tant de reproches à lui faire c'est que son attention a jusqu'ici porté sur le mauvais bout !

* * *

Tout en délaissant son ami La Bruyère, et pour cause, le rédacteur de la *Libre Parole* fait d'abondantes citations d'auteurs. Peine inutile. Toute la littérature française ne dégagera pas notre confrère de la position ridicule dans laquelle il s'est enfoncé.

* * *

L'estimable feuille trouve le *Manitoba décrépit.* Ce n'est pas la première fois que la chose nous est dite; tous les prédécesseurs trépassés de la *Libre Parole* ont déjà prononcé contre nous cet accablant réquisitoire. Ils sont enterrés depuis longtemps, les pôvres !

* * *

On nous menace de revenir sur le passé du *Manitoba.* Qu'on ne se gêne pas; nous sommes prêts à défendre tout ce que nous avons écrit, de la première à la dernière ligne.

* * *

Le 29 juin, notre confrère écrivait, d'un air dégagé :

"Ici, qu'on nous permette de définir clairement notre position à l'égard de M. Dumas : Nous ne connaissons pas ce monsieur, nous ne lui avons jamais adressé la parole, nous n'avons jamais eu de rapports directs ou indirects avec lui."

Or, plusieurs semaines avant cette date, Monsieur, vous aviez rencontré et connu M. Dumas à une assemblée de futurs organisateurs de la *Libre Parole !* C'était sur la rue *Princess,* vous savez ?

Entendons-nous, il n'y a pas le moindre mal à connaître M. Dumas; mais pourquoi dire qu'on ne le connaît pas quand on le connaît ?

* * *

Les bons comptes font les bons amis.

FONDS PATRIOTIQUE DU MANITOBA

Les familles des réservistes français ou belges qui, pour une raison ou une autre (changement d'adresse par exemple) ne recevraient pas régulièrement leurs chèques du Fonds Patriotique, sont priées de vouloir bien voir le soussigné à son bureau au C.P.R. ou de lui écrire.

FRED. E. GAUTIER.
Membre du Conseil du Fonds Patriotique.

Winnipeg, 28 juillet 1916.

LE COLONEL DUCHARME

Le vaillant colonel Ducharme, de retour du théâtre de la guerre depuis quelques jours, a donné la semaine dernière une causerie intime devant les RR. SS. de Jésus-Marie de l'Académie St-Joseph de Saint-Boniface.

Le colonel a rapporté des lignes du combat des impressions profondés et il les traduit dans le langage fort intéressant.

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

Le comité de la Croix Rouge Française au Manitoba possède le cablogramme suivant :

26 via Feh. Paris, mai 7, 1916.

Le Capitaine Gautier,
Winnipeg, Canada.

Félicitons initiative. Attendons lettre avant proposer statuts demandés. Suivant précédents titre officiel serait Croix Rouge Française Comité de Winnipeg.

113k-8 VOGUE.

Le Comité annonce qu'il a reçu vendredi, le 28 juillet, une lettre du Marquis de Vogué, président du Comité Central de la Société à Paris et qu'avant d'opérer un remaniement de la Société, il prévoit un délai de correspondance pour arriver à une compréhension complète de la proposition d'affiliation officielle contenue dans la lettre de Monsieur de Vogué, et qu'en attendant un arrangement définitif, il décide de suspendre pour un temps nécessaire les opérations de cette société à Winnipeg.

D'ici là les personnes du comité qui s'intéressent activement à cette œuvre de Croix Rouge Française continueront de s'en occuper d'une façon privée et indépendante.

Le Secrétaire,
P. BRINON.

Une très intéressante excursion

Samedi dernier, il y avait excursion officielle aux travaux de l'Aqueduc Intermunicipal de Shoal Lake.

Environ soixante-quinze excursionnistes, ayant en tête Son Honneur le maire de Winnipeg et Son Honneur le maire de Saint-Boniface, ont pris part à cet intéressant voyage.

Sur le parcours le train s'est arrêté plusieurs fois afin de permettre aux visiteurs de faire l'examen de la gigantesque entreprise. Des ingénieurs expliquaient chaque partie du travail.

Plusieurs citoyens de Saint-Boniface ont participé à cette excursion à titre d'hôtes de M. l'échevin Cusson, qui est, on le sait, l'un des membres les plus actifs du Bureau de Direction de l'Aqueduc.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION

A Saint-Joseph

L'honorable Joseph Bernier et monsieur A. Gélinas, E.E.D., tous deux délégués de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, franchissaient en auto, dimanche dernier, les 62 milles qui nous séparent de Saint-Boniface, pour venir à l'heure des vêpres rencontrer la masse de nos paroissiens. Ils étaient accompagnés de MM. Alfred Bleau, ancien maire de Saint-Boniface, Alex. Bernier, avocat, et Arthur Vermandère.

M. A. Gélinas prit d'abord la parole et après avoir félicité en termes choisis, M. le Curé de l'empressement avec lequel il endossait le programme d'action de l'Association d'Education, il nous dit que, "l'union de tous les Canadiens-français du Manitoba était absolument indispensable pour atteindre la fin que se propose l'Assocaition et que pour obtenir cette union, il ne suffisait pas, comme on l'a trop malheureusement fait dans le passé, de se croiser les bras et de crier : unissons-nous, mais qu'il faliait que chacun travaille sérieusement à adopter un moyen efficace de s'unir." Le jeune orateur nous explique ensuite que le meilleur moyen de nous unir consiste à former dans notre paroisse un cercle ou groupe local qui serait comme une artère de l'Association et qui aurait une constitution modelée sur celle de l'Association elle-même. Séance tenante, M. Gélinas nous fait procéder à l'élection de nos officiers qui résulte comme suit :

Président: Ernest Dionne; vice-président: Auguste Nadeau; sec.-trésorier: H. Fontaine; conseillers: Victor Fontaine, Louis Bérard et Wilfrid Delorme.

M. Gélinas sut vaincre l'aridité de son sujet et nous intéresser tous en nous donnant d'excellents conseils relatifs au bon fonctionnement et à la prospérité de notre cercle.

L'honorable Jos. Bernier souligne de quelques traits le discours de son jeune ami et avec son éloquence accoutumée, il nous dit la véritable position que tout vrai canadien-français digne de ce nom, doit prendre sur le terrain scolaire et les avantages que nous retirerons du cercle que nous venons de former et dont il félicite les officiers. Puis, se tournant vers les dames, il déclare qu'il ne veut pas leur faire de compliments, mais que tous savent que la femme a toujours le dernier mot et que tout ce que femme veut, Dieu le veut; il termine en les exhortant à mettre au service de notre cause nationale cette grande influence qu'elles exercent sur leurs maris.

Monsieur l'abbé Martin remercie en quelques mots les deux vaillants orateurs de l'après-midi, et nous assure que notre cercle ne mourra pas mais que, comme la race canadienne-française, il vivra toujours.

Communiqué.

Dans le monde religieux

M. l'abbé Rocan, curé de Ste-Agathe et M. l'abbé Lamy, du Palais archiépiscopal et directeur des *Cloches de Saint-Boniface* sont partis mardi pour un voyage de repos dans l'Est.

Les révérendes Sœurs Grises ont en ce moment la visite de la Supérieure Générale de leur Ordre, la révérende Mère Piché, de Montréal.

Le révérend frère Félix Eugène, supérieur des frères de Marie, de Saint-Louis, Mo., est en visite à Saint-Boniface.

Le Révérend Père C. Gauthier, O.M.I., de Sandy Bay, Manitoba, était à Saint-Boniface mardi.

Chez Nous ET autour de Nous

La ville dépensera $2,000 en réparages à la caserne des pompiers de Norwood.

Mesdames H. Cusson et Arthur Cusson partaient lundi pour une promenade à Montréal.

M. l'abbé Normandeau, agent de colonisation, arrivera de l'Est la semaine prochaine avec des cultivateurs qui vont visiter le Lac La Biche, Athabaska et à St-Paul des Métis.

Samedi dernier, l'étable de M. J.-O. Lambert, cultivateur de La Broquerie, a été détruite par le tonnerre. Pertes: $1000. Cette construction était assurée pour $500 dans l'une des compagnies de la Cusson Agencies Limited.

Samedi dernier, décédait à Winnipeg, monsieur Alexandre McMicken, ancien maire de Winnipeg et l'un des pionniers du pays. Il avait 78 ans.

On vient d'installer un escalier mouvant dans les magasins Eaton. Il suffit de ne pas bouger pour se rendre sans encombre jusqu'au troisième étage; là où cela devient compliqué c'est quand on veut faire un pas en avant !

La coupe du blé est commencée à quelques endroits dans la province. Dans huit jours, nous serons en pleine saison de récolte.

Le département des Travaux Publics du Canada fait en ce moment un relevé des dommages causés ce printemps à Saint-Boniface par l'inondation de la rivière Rouge. C'est en réponse à la demande qui a été faite au gouvernement fédéral de contribuer à la construction d'une digue. Déjà Saint-Boniface a envoyé des plans à Ottawa au sujet de ce projet ; St-Vital fera de même.

La grande route internationale Jefferson, entre Winnipeg et la Nouvelle Orléans sera bientôt un fait accompli.

Les délégués américains qui ont visité Winnipeg ces jours derniers sont repartis avec la promesse des autorités locales qu'elles contribueront à cette route.

On espère que ce chemin, pavé avec soin et orné convenablement, nous amènera de nombreux visiteurs de la république voisine.

Tout le travail sera fini en 1921. D'ici là on se servira des routes ordinaires entre Winnipeg et Emerson, tout en y donnant un peu plus d'attention.

Nos amis de la colonie belge de Saint-Boniface ont célébré le jour de l'Indépendance nationale dimanche dernier.

Il y eut, au club, discours par le président, monsieur Emile Elias et par le président du bureau de Secours Belge de Saint-Boniface, M. Nicolas Pirotton.

La fanfare a exécuté un joli programme. Notons aussi dans le programme un magnifique tableau vivant intitulé *la Belgique.*

Lundi le 7 août, la colonie suisse, de Winnipeg, fera un pique-nique à Headingly, dans le bocage de M. et Mme C. Klotzli. Le tramway passe au coin de l'avenue Main et Portage. Apportez vos paniers. On servira des rafraîchissements légers; il y aura prix et concours; on prendra une photographie des pique-niqueurs à 4 heures p.m.

Il y aura, lundi prochain, 7 août, fête civique, une excursion à Shoal Lake sur la ligne du chemin de fer du "Greater Winnipeg Water District."

Le train laissera la gare du Canadien Nord à Saint-Boniface, à 9 heures du matin (nouveau temps) et reviendra le même soir vers 10 heures.

Des billets sont en vente au bureau du Trésorier, à l'Hôtel-de-Ville, et comme le nombre en est limité, ceux qui ne seront pas vendus le 3 août, seront renvoyés pour le bénéfice des autres municipalités.

Le prix du billet est de $1.00 aller et retour.

LES FEUX DE FORET DANS L'ONTARIO

Il y avait déjà plusieurs jours que le feu dévastait le nord d'Ontario, mais ce n'est que samedi qu'il a pris les proportions alarmantes d'une catastrophe. Dimanche matin, M. Brady, du Transcontinental, recevait un télégramme qui lui annonçait que la ville de Cochrane était en feu et qu'il fallait envoyer du secours. M. Brady recevait, quelques instants plus tard, un nouveau télégramme l'informant que le secours était pressant, ou bien qu'on périrait. Le gérant du chemin de fer du gouvernement canadien téléphona immédiatement à la maison Eaton. Deux heures plus tard, les magasins Eaton avaient chargé tout un wagon aux frais du Transcontinental et un second wagon à leurs frais. Ces secours consistaient surtout en conserves alimentaires, jambons, huiles, lingerie, tentes, etc. Depuis dimanche, les secours ont naturellement afflué sur le pays dévasté. Mais la chose ne s'est pas faite sans difficulté ; des trains nombreux ont pris feu plusieurs fois durant le trajet. Un train rempli de chirurgiens et de garde-malades a pris feu plusieurs fois dans la région de Englehart.

La ville de Cochrane est entièrement brûlée sauf, dit-on, deux rues. Tout le terrain dévasté forme une étendue de 120 milles de long sur 53 de large; les villes brûlées sont Mathers, Ranoie, Nuska, Kalso, Homer, Timmins, Iroquois et Pierson's Landing.

Les pertes matérielles sont énormes. Malheureusement les pertes de vie sont lourdes aussi: 500 peut-être. Un grand nombre de ces malheureux sont Canadiens-français, car on sait que l'Ontario-nord se peuple, pour une bonne partie, de compatriotes.

Une chose est consolante dans ce désastre, comme du reste dans tous les malheurs de cette nature qui se produisent au Canada: c'est l'empressement avec lequel on prodigue les secours aux sinistrés. On a bien, semble-t-il, l'exacte sentiment de la solidarité qui nous unit les uns aux autres. Ce fut la maison Eaton qui a eu l'honneur de verser la première contribution;— une contribution très généreuse ; mais les bourses, petites et grosses, se sont ouvertes immédiatement elles aussi.

EXAMENS DE MUSIQUE

Le public lira avec intérêt le résultat des récents examens de musique au couvent des Révérendes Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie, à Saint-Boniface :

Grade IV.—Avec distinction : Mlles A. Bernier, E. St. Germain, M. Kelpin.

Grade III.—Avec grande distinction: Mlles A. Simoens, A. Larivière. Avec distinction: Mlles M. Van Belleghem, Y. McMillan, A. Thibeault. D'une manière satisfaisante: Mlle Fortier.

Grade II.—Avec grande distinction: Mlles J. Blanc, L. Branchaud, H. Collin, H. Waynant, S. Gabour, B. Brisebois, M. Charlet, A. St. Laurent. Avec distinction : Mlle M. P. Bélanger.

Grade III. — Harmonie, avec grande distinction: Mlle C. Toupin. Avec distinction: Mlle M. A. Béliveau. D'une manière satisfaisante: Mlle J. Smith.

Grade II.—Théorie, avec grande distinction: Mlles J. Lavoie, E. St. Germain, A. Châle, M. Van Belleghem, J. Marcoux, M. Mager, A. Larivière. Avec distinction: Mlles A. Bernier, A. Simoens.

Prix offert par l'Université à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points au couvent de Saint-Boniface : Mérité par Mlle A. Simoens.

L'UNION CANADIENNE

Nous invitons particulièrement tous les amateurs de balle-au-camp à assister à la partie qui aura lieu vendredi à Winnipeg à l'angle des rues McRae et McGregor, près de l'édifice Forum du Peuple, contre l'équipe Alaska Bedding. Si nous gagnons cette partie-là çà veux dire que nous sommes les premiers de la ligue. N'ayez pas peur, cette fois-ci, il y aura des agents de police.

* * *

Le printemps on s' "aime," l'automne on récolte et l'hiver on jouit des labeurs de l'été. A l'Union c'est toujours le printemps; c'est peut-être pour cela que le blé baisse.

DELICE.

LE COMMERCE DU CANADA

Ottawa, 26.—Un autre communiqué a été publié aujourd'hui qui démontre une augmentation considérable des affaires du Canada. Ce communiqué prouve une augmentation de plus de 93 pour cent dans le grand total du commerce du Canada pour les trois mois de l'année fiscale finissant le 30 juin. Le commerce pour cette période a atteint la somme imposante de $527,512,344, contre $272,646,868 pour le premier trimestre de 1915.

L'augmentation est presque également divisée entre les deux branches de commerce, l'importation ayant passé de $98,037,187 à $186,245,480, et les exportations de $113,578,221 à $245,381,035.

L'exportation étrangère a augmenté de $8,577,775 à $66,989,732. Cette augmentation semble due à l'exportation des métaux. L'exportation des produits miniers étrangers a augmenté en trois mois d'un peu moins de deux millions à soixante-deux millions et demi.

Les affaires de juin ont beaucoup contribué au succès général du trimestre, l'augmentation des affaires totales étant de $127,402,516, en juin 1915, à $243,953,544 en juin 1916. Les importations domestiques ont augmenté de $35,324,739 à $66,399,838.

Bien que la plus grande partie de l'augmentation soit pour les marchandises qui entrent au pays franc de droit, il y a aussi une augmentation substantielle de la somme de droits perçus pendant le mois. Les recettes totales de la douane ont été de $12,105,268, contre $7,409,238 pour le mois correspondant l'an dernier.

Automobiles, verdure et banquet champêtre

On nous prie d'insérer :

Mercredi dernier avait lieu le pique-nique annuel donné aux orphelins de Saint-Boniface et de Winnipeg par le Winnipeg Automobile Club sous la présidence de M. A. E. H. Luke.

Dès 1.3 hrs., trente autos décorés de drapeaux s'alignaient devant l'Hospice Taché et cent vingt-cinq enfants y prenaient place. Chacune des fillettes était munie de jouets, d'un pavillon et de bonbons, amusements fournis par MM. Emmet et Hamilton, capitaines du joyeux bataillon.

Le groupe se rendit au parc de la ville où devait se réunir le personnel des six différents orphelinats. Quand tous les invités eurent répondu à l'appel, cent onze autos, après avoir parcouru les magnifiques allées du parc, traversèrent les rues Tuxedo, Académie, le pont Osborne, l'avenue Assiniboine et la rue Principale où la fanfare du 190e régiment se mit en tête de la procession qui se dirigea vers le Parc Kildonan.

Dans le courant de l'après-midi, il y eut concours de courses; et des prix offerts par les membres du club furent distribués aux heureux gagnants. Cet amusement terminé, différents jeux furent organisés jusqu'au moment où, au commandement du Commissaire A. R. Morrison, un long défilé de six cents enfants fut convié au son de la fanfare, à des tables somptueusement garnies et auxquelles les petits hôtes firent honneur; les enfants des orphelinats Saint-Boniface et Saint-Joseph offrirent leurs remerciements sincères aux initiateurs de l'agréable après-midi. Puis des chants suivis de récitations traduisirent en termes émus la profonde gratitude de ces jeunes orphelins pour ceux qui s'ingénient à leur procurer de douces jouissances. Aux "Benjamins" revint l'honneur de présenter des bouquets à M. le Président et à aimable son épouse.

A 7 heures, après avoir parcouru un espace de 30 milles dans la cité, tous rentrèrent sous leur toit d'adoption emportant un fidèle et reconnaissant

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter, Servantes demandées Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Les messages sont expédiés de chez M. McRuer, pharmacien de cette ville, au même taux qu'à Winnipeg, par la compagnie de télégraphe du C.P.R.

A louer. — Logement dans le bloc Paquin, 126½, coin des rues Aulneau et Cathédrale, aussi chambres meublées. S'adresser à M. Adelard Paquin, 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 39

Servante. — On demande une servante. S'adresser à Madame Labelle, Suites 7 et 8, Bloc *Le Manitoba,* 42 avenue Provencher, Saint-Boniface.

MM. Bleau & Bleau désirent faire savoir à leur clientèle qu'ils ont reçu mardi une nouvelle consignation de vert de Paris. Avis à ceux dont les champs de terre sont endommagés par les mouches.

Pour votre corde à lier (binder twine) allez chez MM. Bleau & Bleau, avenue Taché, Saint-Boniface. 39

Trouvée—Sur l'avenue Provencher, en face des magasins de la Maison Blanche un trousseau de clefs. Prière de prouver la propriété et de payer les frais de l'annonce. 35

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba.* Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba,* 42 Ave. Provencher.

A louer.—Maison moderne, 90 rue Notre-Dame. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. Main 5084. 29-30

souvenir de leurs bienfaiteurs, et heureux comme on l'est à cet âge, à la perspective d'une longue nuit d'un paisible sommeil.

UN TEMOIN.

Naissance

A l'Hôpital de Saint-Boniface, le 29 juillet, madame A. J. Boissonneau, un fils.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Avis aux Entrepreneurs

Province de Manitoba

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Soumissions pour l'achèvement du Palais Législatif actuellement en voie d'érection

Lundi, le 21 août 1916, à 11 heures a.m., (heure de la ville) les soussignés siégeront dans la salle de l'Assemblée Législative du Palais Législatif, rue Kennedy, Winnipeg, pour recevoir des soumissions des entrepreneurs pour les différents travaux nécessaires à l'achèvement du Palais Législatif actuellement en cours de construction dans la Cité de Winnipeg.

On ne recevra ces soumissions qu'entre 11 heures et midi (temps de la ville) au jour et à l'endroit indiqués plus haut; et le ministre ouvrira, séance tenante, en public, les différentes soumissions qui auront été reçues. On n'examinera aucunes soumissions, à moins qu'elles n'aient été déposées à l'heure et au jour indiqués et dans la manière ici prescrite.

Le Département fournira des enveloppes spéciales pour les soumissions et les Comptes de Quantités; et toutes soumissions présentées autrement que dans une de ces enveloppes spéciales resteront fermées et ne seront pour aucune raison examinées.

Les soumissionnaires devront se présenter en personne ou avoir un représentant accrédité pour déposer leurs soumissions respectives. Les soumissions reçues par la poste seront renvoyées aux expéditionnaires sans avoir été ouvertes, et dans aucun cas on ne devra faire présenter sa soumission par un employé public.

Les soumissions seront reçues pour aucun ou pour tous les différents travaux requis pour l'achèvement du nouveau Palais Législatif en cours de construction, tel qu'il appert par les plans et les Comptes de Quantités et devis préparés sous la direction de Frank W. Simon, F.R.I.B.A. Architecte; et le Ministre se réserve le droit de donner des contrats pour le tout ou pour partie des différents travaux.

On est invité à présenter des soumissions globales ou séparées pour les métiers suivants, savoir :

"A"—Préliminaires, crédits, creusage et ciment, béton armé pour le dôme, brique, pierre de taille, maçonnerie, charpenterie, menuiserie générale, métal, travail de talus sur les élévations Est et Ouest, altérations de travaux d'acier des corridors Est et Ouest, muraille et additions.
"B"—Marbre et pavés Terrazo.
"C"—Toits et service d'égouttement.
"D"—Plâtre et tuileries, tuyautage, lattage.
"E"—Vitrerie.
"F"—Peinture.

On demande des soumissions séparées seulement pour les métiers suivants: et ces travaux ne devront pour aucune raison être inclus dans le contrat général.

AA—Structure en acier du dôme.
BB—Menuiserie spéciale.
CC—Plomberie, chauffage et ventilation.
DD—Electricité et posage des fils.

Ceux qui ont l'intention de présenter des soumissions sont invités à notifier du fait, par écrit, le député ministre des Travaux publics et de demander l'émission d'un permis autorisant leur représentant à examiner les plans et à se faire livrer les Comptes de Quantité.

Le Député Ministre, sur reçu de cette demande, émettra des cartes d'admission aux soumissionnaires *bona fide* et la présentation de cette carte donnera au porteur accès à l'édifice avec privilège de voir les plans et d'examiner le travail déjà en place. Ces cartes (passes) ne seront pas transférables et le porteur devra signer son nom sur un livre ménagé à cet effet à chacune des visites à l'édifice.

Une large chambre a été préparée dans l'aile nord-est du nouveau Palais Législatif, et l'on y exposera tous les plans et détails; pour aucune raison, un soumissionnaire n'aura permission d'emporter aucun de ces plans et détails.

Des Comptes et Quantités ont été préparés pour les différents travaux, et ceux qui ont l'inteniton de présenter des soumissions pourront en avoir des copies aux termes suivants :

Détail complet des conditions générales et des Comptes de Quantité couvrant tous les métiers pour lesquels on demande des soumissions, globales au séparées, moyennant la somme de $50.00.

Détail complet des conditions générales et Comptes de Quantité couvrant l'un quelconque des métiers spéciaux pour lesquels on demande des soumissions globales ou séparées et pour l'un quelconque des métiers pour lesquels on demande des soumissions séparées seulement, moyennant la somme de $10.00.

On pourra demander ces conditions générales et Comptes de Quantités au député ministre des Travaux publics, et cette demande devra être accompagnée d'un chèque accepté payable "The Province of Manitoba" tel que stipulé plus haut. Ordre sera ensuite donné à l'architecte de fournir les copies requises.

Ceux qui se proposent de soumissionner sont prévenus qu'il n'y a aucune nécessité pour eux de controler les mesures contenues dans les Comptes de Quantités; ces mesures sont garanties; et c'est pour cela que les plans et détails ne doivent pas sortir du bureau.

Le Contrôleur des Quantités sera présent et sera à la disposition de tous pour expliquer aux soumissionnaires possibles quoi que ce soit qui ne serait pas clair concernant les plans, devis et Compte de Quantités.

Ceux qui ont l'intention de présenter des soumissions sont également avertis de lire avec soin les conditions générales, car ces conditions générales constitueront partie intégrante de tout contrat qui sera fait. Tout manquement à aucune des conditions dans lesquelles doivent se faire les soumissions constituera bonne et suffisante raison pour que la soumission ne soit pas examinée.

Seuls les entrepreneurs canadiens pouvant justifier de trois ans d'établissement d'affaire au Canada et pouvant prouver d'une manière satisfaisante leur compétence à faire les travaux requis pourront envoyer des soumissions globales pour les travaux où ce genre de soumissions est permis.

Les soumissions séparées sont aussi limitées aux entrepreneurs canadiens pouvant justifier, *bona fide,* de trois ans d'établissement d'affaires au Canada dans leur branche respective.

Aucunes soumissions pour le tout ou pour les parties, ne seront examinées à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un chèque accepté fait sur une banque pourvue de charte de la Puissance du Canada, payable à la *Province du Manitba,* et portant à sa face un montant égal à cinq pour cent (5%) de la somme totale de la soumission.

Ce chèque sera confisqué par le gouvernement dans le cas où le soumissionnaire accepté déclinerait de remplir son contrat, tel que défini par sa soumission.

Le chèque du soumissionnaire accepté restera en possession du gouvernement comme garantie de l'accomplissement fidèle de toutes les conditions du contrat, et il ne lui sera remis que quand les conditions énumérées dans la clause 19 des Conditions Générales du contrat auront été remplies.

Les chèques accompagnant les soumissions non acceptées seront remis lors de l'exécution du contrat avec le soumissionnaire accepté.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

S. C. OXTON,
Député Ministre des Travaux Publics.

THOS. H. JOHNSON,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 12 juillet 1916. 39-40